

## BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS ANNEXE 8 : (recto)

SESSION 2021

LOGO DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

## ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

	S
	ORGANISME D'ACCUEIL
Nom ou dénomination social	· MANDELASHOP
Adresse: 69, chemin	Pinquet, BP 123
₩·	
certifie que	
LA OULLE STACIAIDE	
Nom: MANUEL.	Prénom: Génald
Né.e le : <u>01</u> / <u>07</u> / <u>1996</u>	Sexe : F □ M ⊠
Adresse: SIDR PONAMA 81 CHEMIN LI 97 440 SAINT	A APT 22 AGOURGUE BAT A -ANDRÉ
æ: 0692537999	Méi: gerald. manuel. e Q amail. Com.
	vices informatiques aux organisations SISR SLAM
AU SEIN DE (nom de l'établisser	ment d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :
	trelocyl
	ans le cadre de ses études
DURÉE DU STAGE	
	ge: 1/2021 au 06/03/2021.
Représentant une durée totale (rayer la mention inutile).	de3.5 hullb nombre de semaines / de mois
sous réserve des droits à congés et a 18 du code de l'éducation). Chaque	ée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée ge et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est mois.
MONTANT DE LA GRATIFICA	TION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE
La ou le stagiaire a perçu une gratific	cation de stage pour un <b>montant total</b> de€

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

Xou

NON

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)	
Rédaction d'une documention technique	A4.1.9	
Rédaction d'une documentation d'utilisation	A4.1.10	
Déploiement d'un souvice	A13.4	
Miss à jour d'une documentation technique	A4.2.14	

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9).

FAIT à St Beneit LE .05-03-21....

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Mandela shop Mr canabady.